

RÉPONSE À LA QUESTION ÉCRITE 2.07/23

Soutien au Vilebrequin

M. Christophe Günter, PLR et PVL

L'association Le Vilebrequin a établi un rapport d'activités à fin 2022, six mois après l'ouverture de la bibliothèque d'objets le 18 juin 2022. Ce rapport est annexé à la présente réponse et fournit toutes les indications requises dans la question écrite.

Le Vilebrequin est la première association oeuvrant en faveur d'une économie davantage circulaire en luttant contre la surproduction et la surconsommation tout en intégrant des valeurs sociales. Elle propose les prestations suivantes :

- Mise à disposition à des conditions très avantageuses d'une vaste panoplie de biens dont l'utilité est occasionnelle
- Valorisation de produits de qualité et de la consommation locale
- Gestion d'une matériauthèque permettant aux uns de réduire leur masse de déchets et aux autres de trouver de la matière première
- Contribution active à la réduction générale des déchets
- Opportunité d'accéder à de nombreux outils et appareils pour les tester et préciser ses besoins avant de procéder à l'achat
- Propositions d'acquisition de compétences dans de multiples domaines via des ateliers et des conférences, promotion de l'artisanat
- Délivrance en un seul endroit de conseils, d'objets et de consommables
- Gestion d'un lieu social permettant d'entretenir le savoir-faire de la région, détenu notamment par des personnes à la retraite.

Ces services répondent aux préoccupations actuelles de la société et doivent être développés. Les Jurassien-ne-s se montrent particulièrement intéressé-e-s par cette nouvelle offre. Le Vilebrequin n'a rien à envier aux bibliothèques d'objets d'autres villes telles que Nyon, Berne ou La Chaux-de-Fonds.

Pour rappel, la création de la bibliothèque d'objets répond à la motion 5.01/21 « Un geste pour la planète : emprunter plutôt qu'acheter », acceptée par le Conseil de Ville le 26 avril 2021, ce qui témoigne de la sensibilité des autorités communales à cette problématique. Le Vilebrequin s'est donc substitué à la Municipalité pour créer cette bibliothèque, mais il était admis que la Municipalité apporte un soutien en ressources humaines et financières pour son exploitation. Afin de préciser cette relation et les contreparties demandées au Vilebrequin, un contrat de prestation est en cours d'établissement et sera finalisé dans le courant du second semestre 2023.

Ce soutien pourra probablement être réduit si les conditions suivantes sont réunies :

- Consolidation de l'implantation, des infrastructures et du fonctionnement de la bibliothèque. Si possible, mutualisation de prestations sur le site de SAFED
- Augmentation de la communication et de la visibilité de la bibliothèque afin que la population la connaisse et se l'approprie en tant que service utile à la vie quotidienne
- Augmentation du nombre d'abonnés et de membres et donc de la part d'autofinancement
- Ajout de prestations de service afin d'optimiser l'affectation des ressources
- Approbation d'une base légale rendant possible une subvention cantonale
- Contribution des autres communes jurassiennes.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 13 juin 2023